Hauts-de-France, Somme
Athies
2 rue du Dessous

Ecole maternelle et mairie d'Athies

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80010419
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2018
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école primaire, mairie
Parties constituantes non étudiées : cour, jardin, logement

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales :

Historique

Les sources conservées aux archives départementales indiquent que jusqu'aux années 1860, l'école de garçons occupe un bâtiment à côte du presbytère. La construction d'un école et mairie est confiée à l'architecte Robbe, qui en dessine les plans en 1860. Un terrain est acquis, rue du Dessous, sous le mandat du maire Louis Théry et les travaux sont réalisés en 1865, comme le précise la notice descriptive de 1878.
Le plan joint à la notice de 1878 montre les dispositions sur la parcelle : un bâtiment principal à étage carré, flanqué de deux portails et prolongé par un bâtiment en rez-de-chaussée, une cour à l'arrière dans laquelle sont construits des latrines et un bucher et où sont disposés des équipements sportifs (barres parallèles), enfin un jardin en fond de parcelle, séparé de la cour par une haie végétale. La façade sur rue présente une élévation à cinq travées. La travée centrale d'accès, renforcée par des pilastres, est surmontée d'un fronton dans lequel est logé l'horloge. L'inscription " Mairie " en donne la destination. Un campanile par une chambre de l'horloge. Le portail de gauche constitue l'entrée de l'école à l'arrière du bâtiment ; celui de droite l'accès au local de la pompe à incendie.
La mairie occupe l'étage du bâtiment sur rue et comprend salle du conseil, salle de réunion et archives-secrétariat. L'accès s'effectue par la porte principale. Le logement de l'instituteur occupe le rez-de-chaussée du bâtiment sur rue (cuisine, salle-à-manger et deux chambres) accessible depuis une entrée en pignon et depuis l'entrée principale. La classe, à l'arrière, dispose d'un accès unique au sud-ouest depuis la cour ; largement éclairée, elle est divisée par une cloison, qui permet la tenue de deux classes (deux bureaux).
L'édifice est partiellement détruit au cours de la première guerre mondiale. Après la guerre, la classe se fait donc dans des bâtiments provisoires en bois sur la place. Les plans réalisés en 1923 par Frédéric Vermont montrent qu'un préau a été accolé, prolongeant la salle de classe. Sur ces plans, les baies éclairant la classe présentent encore des linteaux en arc segmentaire en briques. En 1924, la commune fait l'acquisition du terrain mitoyen au nord, sur lequel s'élevait l'hôtel de la Mairie, détruit.
Un devis de restauration est dressé en 1929 par l'architecte Emmanuel Chaine, qui dessine également les plans du bâtiment de remise des pompes à incendie et latrines. Les travaux sont confiés à Albert Eymard, entrepreneur à Athies. La mairie-école retrouve presque entièrement son apparence initiale et bénéficie de plusieurs modernisations intérieures.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle
Période(s) secondaire(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1860 (daté par source), 1929 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jules Louis Joseph Robbe, Emmanuel Chaine (architecte, attribution par source)

Description

L’édifice comprend un bâtiment principal aligné sur rue, un jardin en fond de parcelle et une cour latérale dont le terrain, appartenant autrefois à la propriété voisine, a été racheté par la commune pour aménager une cour de récréation dans les années 1980. Seuls le portail et les arbres de cette ancienne propriété subsistent.
Le bâtiment principal, à usage de mairie-école, est construit en briques et couvert d'un toit d'ardoises en pavillon ; il présente une élévation sur rue a cinq travées ; la travée centrale soulignée par des pilastres est marquée par un balcon. L'inscription en relief " école primaire communale " est visible sur la façade entre les fenêtres du rez de chaussée et de l'étage. Le pignon sud, à trois travées, conserve un accès. Des volets roulants sont installés seulement au rez de chaussée. Deux portails : celui de gauche comporte une porte donnant accès à l'arrière du bâtiment ; celui de droite donne accès au bureau de poste.
A l'arrière, le bâtiment en rez-de-chaussée surélevé à usage de classes, couvert d'un toit en appentis, est éclairé au nord et au sud par deux larges baies et accessible par une petite porte latérale. Il est prolongé par un appentis en planches.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré

Typologies et état de conservation

Typologies : mairie, école et logement sous un même toit ; classe unique

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99O425. **Athies. Administration communale**.
- AD Somme. Série O ; 99O 427. **Athies. Administration communale**.
- AD Somme. 2NUM 100. **Notice historique et géographique sur la commune d’Athies (1897-1899)**.
- AD Somme. Série 10R ; 10R 142. **Athies. Dossiers de dommages de guerre**.

Documents figurés

- **Athies. Somme. Plan du logement de l’école des garçons**, 9 août 1878 (AD Somme ; 99 T 3804 34/1).

Bibliographie

- CARTON Sophie, **Athies en photos de 1900 à 2016**, Péronne, 2016.
p. 87-93.
- CARTON Sophie, **Athies en Vermandois, de la ville fortifiée au village**. Saint-Quentin, 1992.
p. 136, 196.

Illustrations

Vue générale.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20188000324NUC2A

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Le bourg d'Athies (IA80007382) Hauts-de-France, Somme, Athies

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor, Elise Talal
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Vue générale.

IVR32_20188000324NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation